

CONTRAT DE LOCATION SAISONNIÈRE EN MEUBLÉ



à destination d'habitation exclusivement

ENTRE:

Vincent Bonnin, demeurant à La Closerie de le Beyne, 24440, Naussannes, ci-après dénommé "le propriétaire".

ET:

_____ ci-après dénommés "le locataire", il a été convenu ce qui suit : le propriétaire loue les locaux ci-dessous désignés au locataire qui les accepte aux conditions définies dans le présent contrat.

DESIGNATION DU LOGEMENT:

Maison individuelle « LE VERGER/ LA GRANGE », sise à NAUSSANNES (24) lieu-dit La Beyne dont les équipements sont décrits en annexe I du présent contrat

CONDITIONS PARTICULIERES

DURÉE DU SÉJOUR (non renouvelable sauf accord du bailleur):

___ nuits, commençant le _____ et finissant le _____

NOMBRE DE PERSONNES:

___ adultes, ___ enfants

LOYER: _____ €

ARRHES (25% non remboursable, payable d'avance à la signature de ce contrat): _____ €

MODALITÉS DE RÈGLEMENT:

Par chèque ou virement bancaire (voir l'annexe II pour les détails bancaires)

25% d'arrhes, non remboursable, à la réservation (signature du contrat)

Le solde, un mois avant la date de début du séjour

Le dépôt de garantie, à l'entrée dans les lieux (voir l'annexe II)

INFORMATIONS ET PRESTATIONS DIVERSES:

Les informations et les prestations diverses concernant la location constituent l'annexe II du présent contrat.

Le locataire reconnaît avoir en sa possession les conditions générales de location ainsi que les annexes I et II, et déclare les accepter.

N.B. Le locataire dispose d'un délai de réflexion de sept jours francs à compter de la réception du présent contrat. Passé ce délai, l'option de réservation sera levée.

Fait à Naussannes, le _____ en deux exemplaires, dont un remis à chaque partie.

LE PROPRIETAIRE lu et approuvé	LE LOCATAIRE lu et approuvé
-----------------------------------	--------------------------------

ANNEX I

LE VERGER:

La maison de vacances 4 étoiles peut accueillir six/huit personnes et mesure 115m².

Au rez-de-chaussée :

Une cuisine / salle à manger entièrement équipée avec cuisinière à gaz et hotte, four combiné et micro-ondes, lave-vaisselle, réfrigérateur-congélateur.

Un grand salon avec TV (satellite), chaîne stéréo, poêle à bois pour l'hiver, bureau, bibliothèque, deux grands canapés (l'un est un canapé-lit) et la terrasse extérieure privative est équipée de portes coulissantes en verre orientées au sud.

Toilettes avec lavabo.

Une chambre king-size avec un lit plus une salle de bains avec sèche-serviettes

Des meubles de jardin pour les repas, un barbecue et des chaises longues sont également prévus pour le plein air.

A l'étage :

Une chambre avec deux grands lits simples (qui peuvent être joints comme un double).

Une chambre avec un lit double standard.

Toilettes séparées.

Salle de bain avec sèche-serviettes et une buanderie avec machine à laver et sèche-linge.

LA GRANGE:

La maison de vacances 4 étoiles peut accueillir huit personnes et mesure 120m².

Au rez-de-chaussée :

Une cuisine entièrement équipée (cuisinière à gaz et hotte, four combiné et micro-ondes, lave-vaisselle, réfrigérateur-congélateur).

Une grande salle à manger.

Un salon avec des meubles confortables, TV (satellite), stéréo. Cette pièce est équipée de portes coulissantes qui permettent de moduler l'espace disponible.

Un grand salon ou une chambre avec deux lits, un bureau et une bibliothèque.

Une chambre king size avec un lit bébé.

Une salle de bain avec sèche-serviettes.

Toilettes séparées.

Une terrasse privative avec mobilier de jardin, barbecue et chaises longues.

A l'étage :

Une chambre avec deux lits simples (qui peuvent être joints comme un double)

Une chambre double.

Toilettes séparées.

Salle de bain spacieuse avec sèche-serviettes et une buanderie avec machine à laver et sèche-linge.

ANNEX II

Conditions et Prestations annexes à la location des gîtes (tarifs valables jusqu'au 31/12/18)

* Personnes supplémentaires : 35 € pour « Le Verger »

** Frais supplémentaires pour le chauffage en hiver (Octobre - Mars)

Les animaux de compagnie ne sont pas admis

Gîte non fumeur / Interdiction de fumer à l'intérieur de tous les bâtiments sur le site.

Modalités de paiement:

En espèces, par chèque ou virement bancaire

Chèques à l'ordre de: SARL LA CLOSERIE DE LA BEYNE
Virement bancaire: IBAN - FR76 1240 6000 2500 1430 0520 104

(avec votre nom de famille comme référence)

25% d'arrhes, non remboursable, à la réservation (signature du contrat)

Le solde, un mois avant la date de début du séjour

Dépôt de garantie (payable à l'entrée dans les lieux):

300 €- reversement dans les 15 jours maximum à compter du départ

Réductions tarifaires:

5% sur la deuxième semaine de location

10% sur la troisième semaine de location

Taxes de séjour (**inclus** dans les tarifs):

Forfaitaires (basées sur le classement et la capacité du gîte)

4.62 €/ nuitée pour "Le Verger"

6.16 €/ nuitée pour "La Grange"

Les fonds ainsi collectés sont utilisés par les collectivités (la Communauté de Communes des Bastides et le Conseil Général) pour financer des investissements en faveur du tourisme

Ménage:

Les locataires doivent s'assurer que le gîte soit bien rangé et que toute la vaisselle soit lavée et rangée.

Les frais de nettoyage sont **inclus** dans le prix de votre séjour.

Linge de maison en option:

15 € pour un ensemble de draps, taies d'oreillers, serviettes (par chambre)

Equipements:

Restaurant et bar avec Wi-Fi **gratuit**

Le restaurant est ouvert pour les repas sur réservation la veille

Jeux de bar assortis, ping-pong, pétanque etc disponibles **gratuitement** - se renseigner à la réception

Piscine - entrée **gratuite**, chaises longues pour les hôtes

Sauna - €10 par personne, veuillez réserver à la réception